

République Française
Département : TARN
Arrondissement : Albi
TREVIEN - COMMUNE

Séance du samedi 07 mars 2026

Délibération N° DE_002_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
8	5	5
Date de la convocation : 24/02/2026		
Pour	Contre	Abstention
5	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le sept mars deux mille vingt-six, à 10 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de Fabienne BEX.

Présents : Fabienne BEX, Anne Marie BOUSQUET, Philippe CABROL, Guillaume COSTECALDE, Arlette SUZANNE

Représentés :

Absents et Excusés : Marc BIANCHI, Caroline CLAUS, Alain DAVID

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Philippe CABROL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : DEMANDES DE SUBVENTIONS

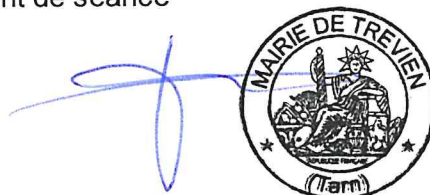
Madame le Maire présente à l'assemblée les demandes de subventions de :

- l'école de Mirandol pour un séjour scolaire à Toulouse en avril prochain. 2 élèves tréviinois y participent. Une subvention de 132€ est demandée
- l'ADMR pour un montant de 0.70€/par habitant
- l'association gaillacoise "Paroles de Femmes" pour un montant de 500€

Le conseil municipal à l'unanimité accorde les subventions présentées.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Fabienne BEX
Président de séance



Philippe CABROL
Secrétaire de séance